

## DÉLIBÉRATIONS ET RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Chaque séance du Conseil municipal donne lieu au vote de délibérations qui sont ensuite consignées dans des documents distincts que l'on appelle Comptes-rendus et Procès-verbaux.

### Comptes-rendus

---



### Procès-verbaux

---



### Recueils des actes administratifs

---



#### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30

SAMEDI : 8H30 - 12H30